



Commune de Sallertaine  
38 rue de Verdun  
85 300 SALLERTAINE  
Tél : 02 51 35 51 81  
Mail : [accueil@sallertaine.fr](mailto:accueil@sallertaine.fr)

## ***Dossier d'inscription au service accueil périscolaire et/ou au centre de loisirs : 1 par famille***

*Merci de compléter ce formulaire même en cas de fréquentation occasionnelle ou ponctuelle du service accueil périscolaire ou du centre de loisirs (1 dossier par famille).*

**Le dossier COMPLET devra être retourné en mairie, pour la rentrée scolaire 2019/2020,  
au plus tard le 10 septembre 2019.**

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES ENFANTS :

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>DATE DE NAISSANCE</b>	<b>CLASSE</b>	<b>ECOLE PUBLIQUE OU PRIVEE</b>

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES RESPONSABLES LEGAUX :

NOM et PRENOM DES PARENTS (ou responsables légaux)		
QUALITE		
ADRESSE DOMICILE		
PROFESSION ET LIEU DE TRAVAIL		
TEL FIXE		
TEL PORTABLE		
TEL PROFESSIONNEL		
MAIL		

Situation familiale des parents de l'enfant :  mariés     divorcés     séparés     pacsés  
 veuf(ve)     en concubinage

Les deux parents sont-ils autorisés à venir chercher les enfants :

Maman :  oui     non                  Papa :  oui     non

*En cas de réponse négative, fournir obligatoirement le document justificatif.*

**DROIT A L'IMAGE :**

Nous soussignés, -----et -----  
-----, parents ou responsables légaux de l'enfant ou des enfants dénommé(s) ci-dessus,  
autorisons la commune de Sallertaine à photographier ou filmer notre ou nos enfants durant  
le temps de fréquentation de l'accueil périscolaire et à utiliser son image dans les supports  
d'information et de communication de la Commune (site internet, bulletin communal,  
plaquettes de présentation ...)

**Signature du père ou responsable légal :    Signature de la mère ou responsable légal :**

**PERSONNES AUTORISEES A PRENDRE LE OU LES ENFANTS :**

Les personnes suivantes sont seules autorisées à venir chercher notre ou nos enfants à l'accueil périscolaire ou au centre de loisirs :

NOM	PRENOM	QUALITE (Grands parents, voisin, amis...)

Vous autorisez votre (vos) enfants à partir seul et sous votre responsabilité :

A vélo :                      Oui                       Non

A pieds :                      Oui                       Non

**PERSONNES A CONTACTER EN CAS DE RETARD OU DE PARENTS INJOIGNABLES :**

NOM PRENOM	QUALITE (Grands parents, voisin, amis...)	N° téléphone

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MÉDECIN :**

NOM DU MEDECIN TRAITANT		
ADRESSE		
TELEPHONE		

**ALLERGIES, REGIMES PARTICULIERS OU PROBLEMES MEDICAUX A SIGNALER (pour chaque enfant) - Il est impératif de fournir un Protocole d'Accueil Individuel, mis en place par le médecin, pour les allergies des enfants quelles qu'elles soient :**

.....  
.....  
.....  
.....

**AUTORISATION D'INTERVENTION MEDICALE :**

Nous soussignés, -----et -----  
-----, parents ou responsables légaux de l'enfant ou des enfants dénommé(s) ci-dessus,  
autorisons la commune de Sallertaine à prévenir les services d'urgence et à prendre toutes  
les mesures nécessaires dans l'intérêt de notre ou de nos enfants, si leur état de santé  
l'exige.

**Signature du père ou responsable légal :    Signature de la mère ou responsable légal :**

**AUTORISATIONS DIVERSES :** *exemple : partir seul pour aller au sport (préciser le nom de ou des  
enfant(s) concerné(s), les jours de la semaine concernés, l'heure de départ et l'heure de  
retour s'il y a, la raison de son départ....).*

-----  
-----  
-----

**Signature du père ou responsable légal :    Signature de la mère ou responsable légal :**

Les parents autorisent la commune à utiliser CAF pro afin d'avoir accès au quotient  
familial.

---

**A**

**Le**

**Signature du père ou responsable légal :    Signature de la mère ou responsable légal :**

**L'enfant doit être accompagné dans les locaux du périscolaire et confié à un encadrant du  
périscolaire et/ou du centre de loisirs.**

**LE petit déjeuner ne sera pas pris sur place.**

**Pièces à fournir pour toute inscription :**

- Attestation CAF ou MSA précisant le numéro d'allocataire et le quotient familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Copie du Livret de famille
- Copie du carnet de santé (pages vaccinations)
- En cas de séparation : copie du jugement précisant qui a la garde de l'enfant